

Le takfir des mushrikin est une implication du aslu d-din

Aslu d-din [le fondement de la religion] est la chose sans laquelle nul ne peut être musulman :

Allâh dit : « Et à ceux qui s'écartent des taghut pour ne pas les adorer, tandis qu'ils reviennent à Allâh, à eux la bonne nouvelle! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs »[1]

L'imam Ibn Kathir (rahimahuLlâh) dit : « Et à ceux qui s'écartent des taghut pour ne pas les adorer » c'est-à-dire ceux qui ont évité l'adoration de tout ce qui est adoré en dehors d'Allâh. Puis il (l'imam) rapporte la parole d'un salaf ayant expliqué ce verset : Abû 'Abdirrahmane Ibn Zayd Ibn Aslam rapporte selon son père (Zayd Ibn Aslam) que le sens de la parole d'Allâh Ta'âlâ « Et à ceux qui s'écartent des taghut pour ne pas les adorer » fut révélée au sujet de Zayd Ibn 'Amr, Abu Dhar et Salman Al Farisi (radhî Allâhu Ta'âlâ 'anhum). Puis Ibn Kathir dit : le plus juste est de dire que ce verset concerne aussi bien ces derniers que toute personne qui évita l'adoration des idoles et revint vers l'adoration du Tout Miséricordieux : ceux-là seuls mériteront la bonne nouvelle en ce bas-monde et dans l'au-delà.

On voit bien que la base de la croyance, la base de la foi, la base de l'islam, aslu l-islam, par lequel on mérite la bonne nouvelle (qui ne peut être accordée qu'à un croyant) est d'éviter/d'abandonner/de fuir l'adoration des idoles/de tout ce qui est adoré en dehors d'Allâh et de revenir vers l'adoration du Tout Miséricordieux, de s'y accrocher. C'est cela aslu d-din.

L'imam Al Qurtubi (rahimahuLlâhu Ta'âlâ) dit : « Et à ceux qui s'écartent des taghut pour ne pas les adorer » : Al Akhfach (rahimahuLlâh) a dit : « at-taghut » est ici un pluriel, et il est aussi possible que ce soit un nom singulier féminin, ce qui a déjà précédé (c'est-à-dire qu'il a déjà parlé de la racine linguistique du terme taghut auparavant). Le sens de ce verset [est] : ceux qui s'éloignèrent du taghut se retrouvant sur un flanc opposé et (fa) (« fa » ici veut dire : ce qui se traduit par le fait qu'ils) ne l'ont pas adoré.

Donc la base du désaveu du taghut est de ne pas l'adorer.

Puis jusqu'à ce qu'il dise (rahimahuLlâh) : le sens de ce verset est le suivant : « Et à ceux qui s'écartent des taghut pour ne pas les adorer » : et ceux qui s'écartèrent de l'adoration du taghut et sont revenus vers l'adoration d'Allâh et Son obéissance.

---

[1] {S.39 ; V.17}

Donc ici il y a deux choses que l'imam Al Qurtubi (rahimahuLlâh) a mentionnées :

1) le fait de s'écarter de l'adoration du taghut, et donc de ne pas l'adorer.
2) De revenir vers l'adoration d'Allâh, et donc d'adorer Allâh.

Ainsi ces deux points-là sont aslu l-islam.

Ibn Taymiyyah a dit : « Et le asl du din est l'adoration d'Allâh dont la base et l'origine sont l'amour d'Allâh, le retour sans cesse vers Allâh, et se détourner de tout autre que Lui. Cet aslu d-din est la fitra sur laquelle Allâh a créé les gens. »

Donc aslu d-din c'est l'adoration d'Allâh et l'abandon du shirk.

Shaykhu l-Islam (rahimahuLlâh) a aussi dit : « L'adoration d'Allâh Seul est le asl du din qui n'est autre que le tawhid par lequel Allâh envoya l'ensemble des Messagers et en vue duquel Il révéla le Livre. Allâh Ta'âlâ dit : « Et demande à ceux de Nos messagers que Nous avons envoyés avant toi, si Nous avons institué, en dehors du Tout Miséricordieux, des divinités à adorer? » » [2]

Shaykhu l-Islam détermine ici que l'adoration d'Allâh et l'abandon du shirk sont le asl du din.

« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: "Adorez Allâh et écartez-vous du Tâghût" »[3]

<u>Le takfir des mushrikin ne fait pas partie du aslu d-din mais [il fait] plutôt [partie] des implications du aslu d-din :</u>

Et concernant ce qui ne fait pas partie de aslu d-din, il faut l'établissement de la preuve, retirer les ambiguïtés.

Et c'est exactement ce que le Shaykh 'Abdallah Abou Boutayn et d'autres parmi les savants du Najd ont dit.

L'alliance et le désaveu entre dans le aslu d-din mais ne font pas partie des piliers de aslu d-din, ce sont des implications de aslu d-din.

Dans dourar as-saniyyah[4], lorsque les savants du Najd ont exposé le aslu d-din, ils ont dit :

« Sixièmement : la soumission, la subordination qui s'oppose au shirk. Car parmi les gens il en est qui prononce le témoignage de foi, et dans le même moment il connaît sa signification, et il ne se soumet pas à l'application des conditions/des devoirs du témoignage de foi, <u>et aux implications du témoignage de foi parmi lesquelles l'alliance et le désaveu</u> et l'application des législations islamiques, il (cette personne) n'adhère qu'aux choses s'accordant avec ses penchants, ce qui lui apporte un intérêt de ce bas-monde, ce qui est la situation d'un grand nombre de gens. »

[2] {S.43 ; V.45}
[3] {S.16 ; V.36}
[4] Volume 2, page 360-361

Par exemple, on dit que la prière fait partie de la foi, mais est-ce que la prière fait partie de aslu l-iman ? La prière n'en fait pas partie. Ibn Taymiyyah dit : « Et ceci parce que la base de la foi est ce qui est dans le cœur. Et les actes apparents sont une nécessité et une implication de ce qu'il y a dans le cœur, nécessaire à son maintien. »[5]

Le Prophète (sallaLlâhu 'aleyhi wa sallam) a dit : « La foi est composée d'entre 73 et 79 branches : La plus élevée est de dire **lâ ilâha illa-Llâh** et la plus basse est d'enlever une chose nuisible du chemin, et la pudeur fait partie de la foi. »

Retirer ce qui gêne de la route a été qualifié de foi. Donc ça fait partie d'al iman. Mais est-ce que cela fait partie d'aslul l-iman (la base de la foi) ou de l'implication de la foi ? Cela fait partie de l'implication de la foi. Car la base de la foi est ce qu'il y a dans le cœur. Et l'implication de la foi sont les actes en apparence. Lorsque tous les actes disparaissent, la foi disparaît à son tour. Mais lorsqu'un acte disparaît, cela ne veut pas dire que la foi disparaît à son tour tant qu'on n'a pas une preuve (un dalil) pour dire que l'abandon de cet acte-là est du kufr, comme pour la prière.

Ainsi, même si le takfir des mushrikin a été nommé comme faisant partie de aslu d-din, cela ne veut pas dire que c'est un pilier de aslu d-din, dans le sens où la remise en cause de ne serait-ce que d'une branche de ce pilier-là remet en cause la foi. Non. C'est une implication du aslu d-din.

L'opposition à la base même de l'implication d'un asl remet en cause le asl. Mais l'opposition à l'une des branches de l'implication d'un fondement ne remet pas en cause le fondement :

Un exemple concret : l'amour d'Allâh est un asl ou pas ? C'est un asl. Cela fait partie de aslu d-din et nul ne peut diverger sur cela. Quelle est l'implication de ce asl ? C'est l'obéissance à Allâh 'azza wa jal. Celui qui n'obéit pas du tout à Allâh s'est opposé à aslu d-din. Pourquoi ? Car il n'a pas réalisé la base même de l'implication de ce asl, donc le asl disparaît à son tour, [asl] qui est l'amour d'Allâh Ta'âlâ. Maintenant, celui qui n'obéit pas à Allâh dans certaines choses ? (A moins qu'il y ait un texte prouvant que cette chose est du kufr en soi) celui qui désobéit à Allâh dans l'obéissance parentale ou autre, cette personne-là n'a pas remis en cause la base même de l'implication du asl, et le asl ici est l'amour d'Allâh Ta'âlâ. Donc pour celui-ci, l'on ne dit pas que son opposition remet en cause la présence même du asl qui est l'amour d'Allâh Ta'âlâ.[6]

[Concernant] le asl du din, qui est l'adoration d'Allâh et l'abandon du shirk : n'importe quelle contradiction et opposition à l'une des branches de ce aslu d-din remet en cause la présence du din. Donc la personne n'est plus musulmane.

Mais l'opposition partielle au lazim du aslu d-din ne remet pas forcement en cause la présence du din, tant que la personne reconnaît et adhère à l'implication de ce asl.

Par exemple : à partir du moment où l'on sait que aslu d-din est l'adoration d'Allâh et l'abandon du shirk, on sait forcement que celui qui fait du shirk est un mushrik. **Donc le asl est l'adoration d'Allâh et l'abandon du shirk et le lazim [l'implication] est que celui qui adore Allâh est un muwahhid, et celui qui fait du shirk est un mushrik.**

---

[5] Majmu'a al fatawa volume 7, page 198
[6] Extraits des audios suivants : asl ad-din et le takfir des mushrikin fait-il partie du Asl ad-Dîn

Celui qui s'oppose à l'adoration d'Allâh, qui n'adore pas Allâh, fait preuve d'orgueil vis-à-vis d'Allâh, est-il musulman ? [non]

Celui qui commet du shirk, qui adore autre qu'Allâh 'azza wa jal : est-il musulman ? [non]

Donc on voit que le asl, le fondement n'accepte d'excuses ni par ignorance, ni par mauvaise compréhension et mauvaise interprétation. On ne parle pas du châtiment ici, on parle quant à la nomination.

Maintenant venons-en au lazim. L'implication [le lazim] de l'adoration d'Allâh et de l'abandon du shirk est de s'allier aux muwahhidin et de se désavouer des mushrikin. Et de même, parmi les implications de aslu d-din, [il y a le fait] de nommer muwahhid celui qui adore Allâh (monothéiste, musulman) et [de nommer] mushrik celui qui fait du shirk.

Celui qui s'oppose au principe même à la base, et il dit : « celui qui fait du shirk n'est pas mushrik » « celui qui adore autre qu'Allâh n'est pas un mushrik » : il n'adhère pas au principe à son origine. Et il ne reconnaît pas le lazim à son origine. Il n'accepte pas et n'adhère pas à l'implication à son origine. Donc il n'a pas réalisé la base même du lazim. Est-il musulman ? [non]

Dans le même cas, celui qui dit : « celui qui adore Allâh seul et qui réalise le tawhid n'est pas un musulman » : il ne reconnaît pas l'implication à son origine. Est-il musulman ? [non]

Celui qui ne reconnaît pas l'implication à son origine : est-il musulman ? [non]

<u>*Maintenant je vais vous donner un exemple vis-à-vis des Khawarij :*</u> ces derniers ont rendu mécréants les compagnons : donc ils ont nommé mushrik celui ayant réalisé le tawhid. Ils n'ont pas qualifié celui ayant réalisé le tawhid de muwahhid et de musulman.

Peut-on dire que les Khawarij se sont opposés à aslu d-din (la base de l'islam) ou est-ce que leur opposition est dans un lazim min lawazim al islam [une implication parmi les implications] ? L'opposition des Khawarij était-elle sur la base de l'islam ou sur l'implication de cette base ? **[Elle était] sur l'implication.** Maintenant, est-ce qu'ils ont remis en cause la base de l'implication qui est que celui réalisant le tawhid est muwahhid et musulman, ou est-ce qu'ils ont mis de nouvelles conditions pour juger celui qui réalise le tawhid de musulman ? Ont-ils remis en cause le principe de base et l'implication de base, le lazim à son origine, étant que celui qui réalise le tawhid est un muwahhid, ou ont-ils au contraire reconnu la base (que celui qui réalise le tawhid est un muwahhid), mais ont mis de nouvelles conditions pour être muwahhid, donc ils ont jugé les compagnons mécréants car ils ont pensé que ce que les compagnons ont fait était un acte faisant sortir de l'islam ? **[Ils ont mis] de nouvelles conditions** [pour juger celui qui réalise le tawhid de musulman]**.**

Lorsque les savants ont traité de la situation des Khawarij, personne n'a dit que les Khawarij étaient mécréants parce qu'ils ont remis en cause aslu d-din. Bien que l'implication de aslu d-din est de s'allier aux croyants, eux se sont désavoué des croyants et les ont combattu. **Mais ce n'est pas pour autant qu'ils étaient mécréants. Pourquoi ? Car ils n'ont pas remis en cause le principe à la base.** Ils ont adhéré, ont réalisé la base de l'implication, mais se sont opposés dans certaines branches et certaines composantes de cette implication-là.

Au même titre : celui qui reconnaît que quiconque adore autre qu'Allâh est un mushrik et n'est pas musulman, mais il a une ambiguïté dans un cas donné, par exemple il dit : « celui qui fait du shirk, ne sachant pas que cela est du shirk, et ne sachant pas que son acte est une adoration que seul Allâh mérite, et il la voue à autre qu'Allâh, sans vouloir par-là adorer autre qu'Allâh (pourquoi ? Parce qu'il reconnaît que l'adoration n'appartient qu'à Allâh), et donc il la voue à autre qu'Allâh par preuve de respect, de salutation, mais ne sait pas que ce qu'il fait est une adoration » : celui qui fait cela [celui qui fait du shirk, ne sachant pas que cela est du shirk…] est un mushrik. Mais [quant à] celui qui doute de sa mécréance : a-t-il remis en cause la base du lazim ? A-t-il remis en cause l'implication de aslu d-din qui est de faire le takfir et de considérer que celui qui fait du shirk ne peut pas être musulman ? A-t-il remis en cause cela ? Ou s'est-il trompé dans l'une des branches de ce lazim qui est le takfir de celui n'ayant pas réalisé le tawhid ?

Celui ayant remis en cause le principe de base est-il pareil que celui n'ayant pas remis en cause le principe de base mais qui a eu une ambiguïté quant à l'application de certaines composantes de ce principe de base ? [non]

Le Prophète (sallâLlâhu 'aleyhi wa sallam) a dit : « Le droit d'Allâh sur Ses serviteurs est qu'ils L'adorent seul sans rien Lui associer. »[7]

Ce qui suffit pour être musulman dans le tawhid est l'adoration d'Allâh seul, sans Lui donner aucun associé, de même que l'amour d'Allâh Ta'ala. L'amour d'Allâh est un fondement. L'adoration externe n'est qu'un signe apparent de l'amour interne. Et la soumission externe n'est qu'un signe apparent de la soumission interne. Donc si Allâh te demande la branche, ce qui découle, Il te demande forcement la soumission intérieure. L'amour est un des piliers de l'adoration, et il n'y a pas d'adoration sans amour. De même Allâh te demande de Lui vouer un culte exclusif, et l'adoration ne peut être exclusive à Allâh sans que la personne ne soit sincère vis-à-vis d'Allâh, et qu'elle n'abandonne l'adoration de tout autre en dehors d'Allâh. De même, [il faut] être véridique car si tu n'es pas véridique, ta foi et ton adoration ne sont que pur mensonge (comme ceux qui font cela par hypocrisie). Et [il faut avoir] la certitude dans son adoration, car celui qui doute vis-à-vis du tawhid ne croit pas (en réalité) à la véracité du message.

Et parmi les implications étant forcement obligatoire est le fait d'aimer les serviteurs d'Allâh Ta'ala et d'aimer ceux ayant réalisé le tawhid, et de les prendre comme alliés. Et là c'est un lazim. Et celui qui reconnaît la base même de ce lazim mais a une ambiguïté et ajoute comme condition de la foi ce qui n'en fait pas partie, comme les Khawarij, et croit être une mécréance ce qui n'est pas une mécréance, ainsi si celui-ci a une ambiguïté et se désavoue des muwahhidin, donc dans ce cas-là : **il n'est pas mécréant jusqu'à ce que la preuve lui soit établie (iqamat al hujja), comme ce fut le cas des Khawarij.**

Certains prennent à la légère la question d'iqamat al hujja :

Ibn 'Abbas, l'un des plus grands savants de cette Ummah, a été voir les Khawarij et a polémiqué avec eux ; 2000 sont revenus [se sont repentis], et les autres sont restés [sur leur position]. Et avec ça, alors que c'était Ibn 'Abbas qui avait été polémiquer avec eux, lorsque 'Ali Ibn Abu Talib les a combattu et qu'on lui a demandé si ces gens-là étaient des mécréants, il a répondu : « C'est de la

[7] Rapporté par Al Bukhari et Muslim

mécréance qu’ils ont fui ces gens-là. Ceux-là sont nos frères qui se sont révoltés contre nous. » Donc alors que c’est Ibn ‘Abbas qui avait été polémiquer avec eux, et qui avait été leur faire iqamat al hujja, ‘Ali n’a pas considéré que la hujja avait été établie sur ces gens-là. Donc comment des gens, alors qu’aujourd’hui on est très très loin d’arriver à la cheville d’Ibn ‘Abbas, [les gens aujourd’hui] après t’avoir dit deux/trois mots, ils disent avoir fait iqamat al hujja. Qu’Allâh nous préserve de ces choses-là.[8]

Nous allons voir un verset que beaucoup utilisent de nos jours comme argument (utilisant le début de ce verset) pour dire que le takfir des mushrikin fait partie du aslu d-din :

Allâh dit : « Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: "Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d’Allâh. Nous vous renions. Entre vous et nous, l’inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu’à ce que vous croyiez en Allâh, seul". Exception faite de la parole d’Ibrahim [adressée] à son père: "J’implorerai certes, le pardon [d’Allâh] en ta faveur bien que je ne puisse rien pour toi auprès d’Allâh". "Seigneur, c’est en Toi que nous mettons notre confiance et à Toi nous revenons [repentants]. Et vers Toi est le Devenir. »[9]

Voyons ce que disent ahlu t-tafsir au sujet de ce verset.

L’imam Ibn Kathir (rahimahuLlâh) dit : Allâh dit à ses serviteurs croyants, auxquels Il ordonna d’être fermes, de se démarquer, de s’éloigner et de s’innocenter des mécréants : « Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui » c’est-à-dire ses adeptes qui crurent en sa compagnie ; « quand ils dirent à leur peuple: "Nous vous désavouons, vous » c’est-à-dire : nous somme innocents de vous ; « et ce que vous adorez en dehors d’Allâh. Nous vous renions » c’est-à-dire : nous renions votre religion et votre voie.

Ici renier leur religion veut dire renier leur shirk car le din des mushrikin était le shirk, c’est le din par lequel ils sont devenus des mushrikin.

[Concernant] la voie des mushrikin : est-ce la voie des mushrikin dans l’absolu ou est-ce la chose dans la voie des mushrikin qui a fait d’eux des mushrikin ? Il n’y a pas de doute qu’il s’agit du second (la chose dans la voie des mushrikin qui a fait d’eux des mushrikin). Certains mushrikin ont dans leur din des choses qui ne s’opposent pas à l’Islam. Est-ce que celui qui ne se désavoue pas de ces choses-là ne s’est pas désavoué des mushrikin ? Il n’y a pas de doute que non.

Ainsi, quand est-ce qu’une personne ne s’est pas désavouée des mushrikin ? C’est lorsqu’elle ne s’est pas désavouée de la chose pour laquelle ils sont devenus des mushrikin.

Donc quand est-ce qu’une personne ne s’est pas désavouée du din des mushrikin ? C’est lorsqu’elle ne s’est pas désavouée, ne s’est pas innocentée, donc elle n’a pas été convaincue de l’invalidité, et n’a pas détesté, n’a pas abandonné le point qui les a fait devenir des mushrikin et la chose dans laquelle ils ont commis du shirk. Donc là, la personne ne s’est pas désavouée du din et de la voie des mushrikin.

[8] Extraits du cours **lazim**, partie 1 et partie 2
[9] {S.60 ; V.4}

Ibn Kathir dit : « Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées » c'est-à-dire : « Entre vous et nous, l'inimitié (al 'adawa) et la haine » seront et persisteront tant que vous persisterez sur votre kufr. Et tant que vous serez ainsi, nous serons à jamais innocents de vous et vous détesterons « jusqu'à ce que vous croyez en Allâh, seul ».

L'imam Ibn Mandhur (rahimahuLlâh) dit qu' « al 'adawa » vient d' « al 'adwa », « al 'udwa », « al 'idwa » : tous les trois signifient « la rive »[10]. Donc la 'adawa est que le « 'aduw » (l'ennemi) se retrouve sur une rive, et toi sur l'autre [rive].

Ainsi pour quelle raison les muwahhidin détestent les mushrikin et s'innocentent d'eux ? Pour ce shirk qu'ils ont commis. Celui qui ne s'innocente pas des mushrikin pour leur shirk ne s'est donc pas innocenté de leur shirk en réalité.

C'est pour cela que le désaveu des mushrikin est plus important que le désaveu du shirk, comme l'a dit Shaykh Hamad Ibn 'Atiq. Pour quelle raison ? Car celui qui se désavoue des mushrikin pour leur shirk, il est clair qu'il s'est désavoué du shirk. Mais celui qui se désavoue du shirk, celui qui abandonne le shirk, ce n'est pas dit qu'il va se désavouer des mushrikin, les détester pour leur shirk, et se démarquer d'eux dans leur shirk.

L'imam At-Tabari (rahimahuLlâhu Ta'âlâ) dit quant à la parole « Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui » : Allâh Ta'âlâ dit, s'adressant à ceux qui crurent en lui parmi les compagnons du Prophète (sallaLlâhu 'aleyhi wa sallam) : vous avez certes, ô croyant, un bel exemple en Ibrahim, l'ami intime du Tout Miséricordieux, et ceux qui l'accompagnèrent parmi les Prophètes d'Allâh, en qui vous trouverez un modèle de conduite. Puis « quand ils dirent à leur peuple: "Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allâh » signifie : vous avez un modèle en eux lorsqu'ils dirent à leur peuple qui mécrut en Allâh et adora le taghut : ô peuple, nous sommes innocents de vous et des divinités et égaux que vous adorez en dehors d'Allâh ; « Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allâh, seul" » c'est-à-dire : Allâh Ta'âlâ dit, nous informant des paroles de Ses Prophètes à leurs peuples respectifs qui étaient mécréants : « Nous vous renions » c'est-à-dire : nous désavouons votre kufr vis-à-vis d'Allâh (le désaveu du kufr est de l'abandonner, le détester et être convaincu qu'il est faux) et renions le fait que l'adoration que vous vouez à autre qu'Allâh puisse être vraie et juste. « Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées » à cause de votre mécréance et l'adoration d'autre qu'Allâh. Et nulle paix, ni indulgence ne seront d'actualité entre nous « jusqu'à ce que vous croyiez en Allâh, seul" » : en l'unifiant et en lui vouant un culte exclusif.

Ici, nous pouvons constater que la base du désaveu des mushrikin et du shirk est d'être convaincu que le shirk est invalide, de détester ce shirk, et de l'abandonner ; et justement d'être convaincu que les mushrikin sont sur une voie qui est erronée, de les détester pour cette voie-là et d'abandonner la voie qu'ils empruntent. Celui qui réalise cela aura réalisé la base du désaveu des mushrikin.

L'imam Al Qurtubi (rahimahuLlâhu Ta'âlâ) dit sur la parole d'Allâh : « Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrahim... » : Allâh 'azza wa jal, après avoir interdit aux croyants de s'allier aux mécréants rappelle le récit d'Ibrahim ('aleyhi salâm), et [rappelle] que son attitude était basée sur le bara` des kuffar (le désaveu).

---

[10] Lisan al 'Arab

Ibn Mandhur cite Ibn Al Arabi qui dit qu' « al bara` » est l'abandon, l'éloignement, et [le fait de] se purifier d'une chose.[11] Donc al bara` des kuffar est [le fait de] se purifier d'être pareil aux kuffar dans leur shirk, dans leur kufr, dans ce qui a fait d'eux des kuffar. Cela est la base même d'al bara` sans laquelle al bara` ne peut être imaginée. Cela est sa base, mais cela ne veut pas dire que ce bara` n'a pas de perfection : il y a le bara` tamma (le désaveu complet), et il y a aslu l-bara` (la base du désaveu). Concernant le désaveu complet : dans certains cas, celui qui ne l'a pas réalisé peut être excusé en fonction de son état.

Et concernant aslu l-bara` (la base du désaveu) : personne ne peut être musulman s'il ne l'a pas réalisé, nul ne peut être excusé. Ceci car c'est la base de l'Islam avec laquelle Allâh 'azza wa jal a envoyé tous les Prophètes, et c'est le **kufr bi taghut wal iman biLlâh**. La base du désaveu des kuffar est d'être convaincu que le mushrik est dans un égarement dans son shirk, de se purifier et de s'élever du fait d'être pareil au mushrik dans son shirk, de le détester pour ce shirk-là, d'être convaincu qu'il est sur une rive, et toi sur l'autre, et de se débarrasser de lui dans cela c'est-à-dire que tu t'éloignes de lui dans ce shirk, tu ne lui est pas pareil, tu ne lui est pas égal dans ce shirk-là. Celui qui réalise cela aura réalisé la base d'al bara` des kuffar. Puis, si ces kuffar-là sont tels que les juifs et les chrétiens, dire que ces derniers sont musulmans : cela remet en cause la base même de l'implication qu'est le takfir des mushrikin. Cela la remet entièrement en cause. Si tu ne fais pas le takfir des juifs et des chrétiens, tu ne feras le takfir d'aucun mécréant.

Donc on a l'adoration d'Allâh et l'abandon du shirk qui est le asl. Ce asl a un lazim, une implication fondamentale qui est le takfir de celui n'ayant pas réalisé cela. Si tu ne fais pas le takfir de tous ceux qui ne réalisent pas l'adoration d'Allâh, ou que tu pars du principe que celui qui adore autre qu'Allâh est quand même musulman ou n'est pas non musulman, à ce moment-là tu remets en cause l'implication fondamentale et la nécessité même de ce asl qui est l'adoration d'Allâh. Donc dans ce cas tu ne sais pas ce qu'est l'adoration d'Allâh.

L'imam Al Qurtubi (rahimahuLlâh) dit [ensuite] : Allâh nous enjoint et commande de le [Ibrahim] suivre et de le prendre comme modèle -sauf dans sa demande de pardon pour son père- et ceux qui l'accompagnèrent -c'est-à-dire les compagnons d'Ibrahim, et Ibn Zayd a dit : ce sont les Prophètes- lorsqu'ils dirent à leurs peuples (ces peuples étaient mécréants) : nous sommes innocents de vous et de ce que vous adorez en dehors d'Allâh -c'est-à-dire les statues. Et bura a` est le pluriel de bari un, comme shuraka` est le pluriel de sharikun… et le verset est un texte explicite dans l'ordre de suivre Ibrahim ('aleyhi salâm) et de le prendre comme modèle dans ses actes.

Jusqu'à ce qu'il (rahimahuLlâh) dise : « Nous vous renions » c'est-à-dire : nous renions et désavouons les idoles auxquelles vous croyez.

Regarde comment il a expliqué le désaveu des mushrikin : c'est en se désavouant des idoles auxquelles croient les mushrikin et en se désavouant des mushrikin pour leur adoration des idoles et du taghut, c'est ainsi que tu auras réalisé la base même du désaveu des mushrikin.

Il y a un autre avis dans l'explication de ce verset : il fut dit : « nous vous désavouons » c'est-à-dire : nous désavouons vos agissements et témoignons qu'ils ne sont que purs mensonges et renions le fait que vous soyez sur la vérité.

---

[11] Lisan al 'Arab

Donc cela rejoint ce que l'on a dit précédemment.

« Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées » c'est-à-dire : voici notre coutume envers vous aussi longtemps que vous commettrez votre kufr ; « jusqu'à ce que vous croyiez en Allâh, seul" » : dès lors, cette inimitié se transformera en pure alliance.

Shaykh 'Abdirrahmane As-Sa'di (rahimahuLlâhu Ta'âlâ) dit : vous avez, vous autre communauté des croyants, « un bel exemple à suivre » c'est-à-dire un bon modèle et un suivi qui vous sera profitable ; « en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui » c'est-à-dire parmi les croyants. Ceci car on vous a commandé de suivre la religion d'Ibrahim ('aleyhi salâm), le pur monothéiste ; « quand ils dirent à leur peuple: "Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allâh » : quand Ibrahim et ceux parmi les croyants qui l'accompagnaient se désavouèrent de leur peuple polythéiste et de ce qu'ils adoraient en dehors d'Allâh ; puis ils déclarèrent de la plus claire des manières leur 'adawa envers eux en disant : « Entre vous et nous, l'inimitié (al 'adawa) et la haine sont à jamais déclarées » c'est-à-dire la haine intérieure traduite par « la disparition de toute affection envers vous », et la 'adawa, la démarcation en apparence, qui n'ont aucune limite aussi longtemps que vous persistez sur votre kufr, « jusqu'à ce que vous croyiez en Allâh, seul" », après quoi, la 'adawa et la haine s'arrêteront, se transformant en affection et en alliance.[12]

Retranscription d'extraits de cours donné par le frère Abû Salmâne, qu'Allâh le récompense et le préserve.[13]

L'anse la plus solide

Juillet 2013 ~ Ramadân 1434

[12] Extraits du cours aslu d-din

[13] Pour plus d'informations à ce sujet, voir ces articles : La base du désaveu du taghut et Le lien entre le takfir des moushrikine et Asl Ad Dîn.